



# ► Languedoc-Roussillon ◀

## la forêt sort du bois !



► Le Languedoc-Roussillon passe à l'action! Face au défi de la mobilisation du bois, du nécessaire renouvellement de la forêt, face au changement climatique, du morcellement de la propriété, la filière régionale affiche une volonté ferme de transformer les contraintes en atouts dans une approche globale à même de prendre en compte la diversité des services rendus par la 5<sup>e</sup> région forestière de France. ◀

01  
Forêt des Pyrénées-Orientales.  
© Photographie :  
Bruno Pantel/ADEME.

## Édito

Le Languedoc-Roussillon est riche de climats, de sols, de terroirs et d'hommes. Notre région se trouve en tête, avec la région PACA, au classement national des régions couvertes par des aires protégées, concourant à l'objectif national de la Stratégie de création des aires protégées par « protection environnementale forte » de 2 % du territoire national. Signalons en outre la présence d'un parc national habité, le parc national des Cévennes, qui fait à la fois la fierté et la « grogne » de ses habitants : conservation et développement ne font pas toujours bon ménage !

C'est dire d'emblée l'enjeu pour les structures syndicales forestières régionales : faire que l'équilibre économie-écologie soit respecté, car les propriétaires forestiers sont pragmatiques : sans économie, pas de gestion et sans gestion de la forêt, pas de « préservation de sa fonction écologique ». Nous avons mené un travail très intense avec le CRPF auprès de nos responsables politiques pour que cela se retrouve dans les documents cadre et les programmes élaborés ces dernières années. Cela a porté des fruits : la filière forêt-bois et son interprofession Arfobois sont maintenant installées dans les programmes économiques au même titre qu'elles le sont dans le paysage.



Une autre caractéristique est l'union en région des syndicats et des deux coopératives historiques. Ces dernières entretiennent un lien naturel fort avec les syndicats dont elles sont issues, et nous pouvons dire que la forêt privée parle d'une seule voix. Nous voulons maintenant relever le défi de la mobilisation des bois, qui passera par le regroupement des propriétaires au sein de structures de gestion. Nous serons également très attentifs à penser prévention et protection contre l'incendie, changement climatique, amélioration et renouvellement de nos forêts, en bref : gestion durable.

Ce défi passera par la communication vers les propriétaires, mais aussi vers le grand public : l'acceptabilité sociale de l'exploitation de la forêt est un vrai sujet chez nous. Aussi nous organisons un forum le 8 octobre prochain, parrainé par le conseil régional et soutenu par de grands acteurs industriels de la région. C'est une étape importante pour notre territoire forestier et pour associer encore davantage les propriétaires et les élus aux enjeux que nous avons à relever.

**Sylvie Coisne**  
Présidente Fransylva Languedoc-Roussillon

# SYLVA D'OC

UN OUTIL OPÉRATIONNEL DE REGROUPEMENT DES COOPÉRATIVES

## 3 coopératives

**COSYLVA | LA FORÊT PRIVÉE LOZÉRIENNE ET GARDOISE | SYLVABOIS**  
intervenant en Languedoc-Roussillon  
ont décidé en 1995 de se regrouper pour :

- 1• s'organiser en réseau commercial afin de garantir la fourniture de bois vendu lorsque la taille du marché le nécessite
- 2• collaborer sur des projets d'investissements en commun
- 3• former leurs collaborateurs
- 4• partager leurs expériences.



L'objectif est de mettre en commun les actions où la mutualisation apporte de la valeur ajoutée, et de conserver à chaque coopérative l'indépendance nécessaire pour développer la stratégie de développement la plus adaptée à son territoire et à la demande de ses adhérents.



# Languedoc-Roussillon, la 5<sup>e</sup> région française !

## CARTE D'IDENTITÉ DE LA FORÊT PRIVÉE

### ► Le bois, une richesse régionale

Avec 1,2 million d'hectares, la forêt couvre plus du tiers de la surface de la région, dont 75 % sont privés. Et cela sans compter les nombreuses formations subforestières de landes, maquis, garrigues... Le taux de boisement varie de 29 % dans les Pyrénées-Orientales à 45 % en Lozère. Et cette forêt est en constante progression: «*Sa surface a doublé depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et elle progresse encore de 1 % par an*», précise Damien Alary, président de Région. Cette forte progression est en partie liée à la déprise agricole, mais également aux efforts de reboisement entrepris pour la restauration des terrains de montagne et pour la production de bois après la Seconde Guerre mondiale.

### Une ressource fortement diversifiée

Les conditions naturelles très variées, depuis la Méditerranée jusqu'aux hauteurs du Massif central ou des Pyrénées, entraînent une grande diversité des régions forestières, et donc des essences, avec une légère prédominance des conifères en volume sur pied. La ressource est globalement concentrée dans l'arrière-pays. Ces différentes essences sont réparties dans la région selon trois étages forestiers. L'étage méso-méditerranéen (plaines et basses montagnes) est peuplé par le pin d'Alep, le pin pignon, le pin maritime et les chênes méditerranéens (vert, pubescent et chêne-liège), souvent gérés en taillis. À l'étage subméditerranéen, situé dans les zones de collines ou de piémont, le chêne pubescent côtoie le châtaignier que l'on retrouve sur la bordure sud du Massif central et dans les Pyrénées-Orientales. À l'étage montagnard évoluent des essences autochtones (le hêtre, le pin sylvestre ou le sapin pectiné) ou introduites (épicéa commun, douglas ou mélèze). Des feuillus divers (frêne, merisier, érable...) sont souvent disséminés dans les peuplements. Si la région compte plus de 223 000 ha de pins, en haute altitude, en limite de la végétation forestière, le pin à crochets est la seule essence forestière capable de vivre dans des conditions climatiques extrêmes.

03



03  
Hangar de stockage  
bois énergie d'Osséja (66).  
04  
Forêt des Pyrénées-  
Orientales.  
05  
Forêt des Pyrénées-  
Orientales.  
© Photographies (03, 04, 05):  
Bruno Pantel/ADEME.

### ► Une forêt de 1<sup>re</sup> génération

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'importants boisements sont réalisés en Languedoc-Roussillon dans le cadre de la restauration des terrains en montagne. Après la Seconde Guerre mondiale, la politique d'incitation au reboisement lancée avec la création du Fonds forestier national permet le boisement de grandes surfaces dans l'arrière-pays (montagne Noire, Sommail, Margeride...). Un nouveau souffle a été trouvé à partir de 1981 avec le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole qui finance aussi les boisements en zone basse: de 1980 à 1982, ce sont plus de 4 000 ha par an qui sont boisés ou reboisés. Cette surface se réduit progressivement à 1 000 ha annuels environ vers 1990. Aujourd'hui, elle est tombée à nettement moins de 1 000 ha par an.

04



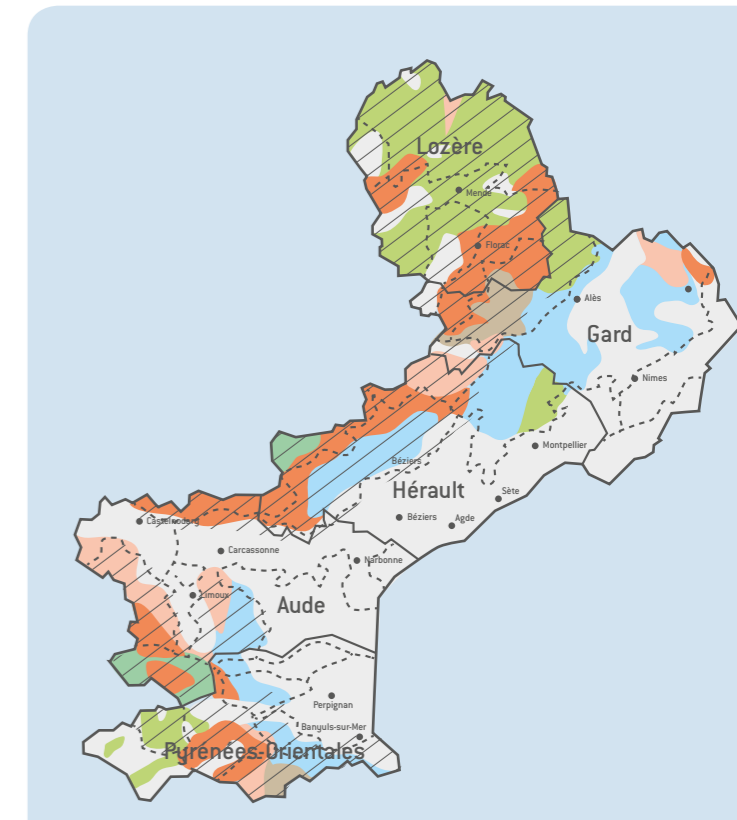
### ► Le défi de l'exploitation

La région Languedoc-Roussillon comprend une grande surface forestière et dispose de ce fait de grandes quantités de bois. «*La particularité de cette forêt, de type méditerranéen, est sa mixité en termes de qualité de bois à la fois de 2<sup>de</sup> qualité à destination de l'industrie papetière ou de fabrication de panneaux, par exemple, ou de 1<sup>re</sup> qualité pour la construction et l'aménagement du bâtiment*», clarifie Yves Pietrasanta, vice-président du conseil régional. Un important volume de bois est voué à une utilisation en bois de chauffage (taillis de chêne) ou en bois d'industrie (résineux de moindre valeur marchande). La commercialisation est fluide car les débouchés sont importants, en particulier à destination du papier et de l'énergie. Toutefois, la rentabilité des exploitations trouve ses limites sur les fortes pentes, mal ou non desservies, où les sols sont généralement superficiels et les bois petits. Cependant, le chêne-liège a une rentabilité assez forte actuellement car le liège des Pyrénées-Orientales reprend de la valeur depuis quelques années en raison de la crainte d'une pénurie au niveau international. Ainsi, «*le défi de l'exploitation de la forêt est lancé car, contrairement aux idées reçues, seulement 30 % de l'accroissement annuel des forêts en région sont utilisés*», souligne Yves Pietrasanta. «*Alors qu'une étude régionale réalisée en 2009 montre un potentiel supplémentaire mobilisable d'environ 1 million de m<sup>3</sup> par an*», précise Philippe Mérillon, directeur de la DRAAF. Sa production biologique annuelle était de 2,5 millions de m<sup>3</sup>/an en 2013 dont la majorité a été récoltée en résineux (86 %) que ce soit en bois d'œuvre ou en bois d'industrie. La majorité de la récolte est réalisée dans l'Aude et la Lozère. Cette sous-exploitation s'explique par la faible productivité des essences et des peuplements méditerranéens, des conditions de relief et d'accès difficiles (60 % des surfaces forestières sont considérées comme difficiles à exploiter) ainsi que par l'insuffisance de la desserte. Sans oublier que «*l'acceptation sociale des coupes de bois peut en compliquer la mobilisation*», comme le souligne Philippe Mérillon.

Les peuplements forestiers concernés sont fragilisés par un manque de sylviculture et de renouvellement depuis plusieurs décennies. C'est désormais un enjeu majeur d'aménagement du territoire en termes de gestion durable de la forêt. Relancer la récolte est une opportunité de développement économique par la création d'emplois non délocalisables permettant de redynamiser l'arrière-pays. Les forestiers sont les acteurs de ce changement !

Emmanuelle Degoy

### Les principaux massifs forestiers et les essences dominantes 05



- Pin (cèdres, sapins méditerranéens)
- Sapins, épicéas
- Mélange de feuillus
- Châtaigniers
- Chênes verts (chênes-lièges)
- Autres feuillus
- Non boisé
- Massifs

Source: Profil environnemental du Languedoc-Roussillon, IFN, p 99, DIREN, 2006



# L'enjeu de la mobilisation !

## OBJECTIF COMMUN DE LA FILIÈRE

**Les acteurs forestiers du Languedoc-Roussillon doivent aujourd'hui relever le défi de la mobilisation des bois, indispensable pour répondre aux besoins économiques et écologiques de la région. Quelques solutions et espoirs pour un enjeu à dimension nationale.**

### ► Un potentiel de développement

L'ensemble de la filière forêt-bois de la région représente 4 800 établissements, soit 12 000 emplois pour un chiffre d'affaires de 1,8 milliard d'euros. Cependant, malgré l'importance de cette forêt, son poids dans l'économie régionale reste limité : elle représente moins de 1 % des établissements et de l'emploi salarié. « Cette structuration encore insuffisante touche aussi bien l'amont que l'aval de la filière avec des entreprises de petite taille et encore peu positionnées sur des marchés à forte valeur ajoutée », précise Damien Alary, président du conseil régional. *Pourtant, elle dispose d'un véritable potentiel de développement puisqu'on assiste à un réel engouement pour l'utilisation de cette ressource.*

### ► Le bon élève lozérien : se structurer pour mobiliser

« Les autres départements nous envient : nous avons beaucoup d'utilisateurs locaux, ce qui nous permet d'être le 1<sup>er</sup> département forestier du Languedoc-Roussillon par l'importance du massif et de notre filière », présente Jean-Pierre Lafont, président du Syndicat des Forestiers Privés de Lozère et vice-président du CRPF du Languedoc-Roussillon. La Lozère est riche d'un pôle bois à Mende<sup>1</sup> et de 13 scieries qui mobilisent jusqu'à 300 000 m<sup>3</sup> de bois chaque année. « Nous sommes plutôt bien structurés et avons pour chaque maillon des référents clairement identifiés », ajoute Ludovic Perraud, directeur de la coopérative La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise. Autre bonne pratique lozérienne : la contractualisation. « La coopérative évolue vers du bois vendu bord de route, et est parvenue à y associer les scieurs lozériens, explique-t-il. Pour structurer la filière, nous avons besoin de favoriser un principe de coopération. Cela se traduit par une meilleure connaissance mutuelle, des propriétaires – qui peuvent prendre appui sur la coopérative pour se regrouper – aux transformateurs. »

### ► Les solutions techniques et financières

Côté technique, les solutions aux zones difficilement exploitables existent, même si elles augmentent le coût de l'exploitation du bois sur pied. « Pour exploiter les parcelles en pente, nous expérimentons des câbles ou machines d'abattage sécurisées par un treuil, témoigne Éric Lacombe, directeur de Sylva Bois (34). Cela est rentable pour les bois de qualité, notamment résineux, pour lesquels la demande est importante. » Côté finance, il est clair que le bois est mieux valorisé s'il est transformé sur place et que la filière a intérêt à développer ses unités si elle ne veut pas voir sa matière première brute exportée. « Cela nécessite d'aider les scieries à se développer, pour garantir les débouchés des bois de nos adhérents. Aussi nous avons choisi d'investir dans des scieries en acteur majoritaire ou en étant partenaire. »



07

06, 07 et 08  
Suivi de chantier.  
© Photographies : FPLG.

### ► Les pouvoirs publics, levier indispensable de la reconstitution industrielle

Pour assurer la pérennité de la filière, les aides publiques sont incontournables. « La mobilisation des bois passe par la création de nouvelles infrastructures de type desserte forestière, dont la structure de rentabilité ne peut être que difficilement supportée par un particulier », rappelle Philippe Gamet, directeur de Cosylva (11). « Ainsi, dans le cadre du programme de développement rural, 6,3 millions d'euros ont été investis dans la desserte forestière », précise Philippe Mérillon. Par ailleurs, la Région accompagne, via des aides financières, les entreprises de 1<sup>re</sup> transformation souhaitant se développer sur le marché du bois construction. La valorisation des produits de la filière bois régionale pour la construction est favorisée par le biais de la marque Sud de France<sup>2</sup>. « La concertation entre toutes les parties prenantes est la clé de la réussite d'une mobilisation de bois dans le respect de la chaîne de valorisation du bois et d'un développement durable », conclut Philippe Mérillon.

### ► Influencer sur la demande

Attention cependant : il ne semble pas que ce soit uniquement ce manque de structuration qui cause la sous-exploitation et la faible valorisation ! Le premier levier reste la valeur des bois vendus : la hausse du prix permet de financer des coupes auparavant non rentables. « Des facteurs conjoncturels qui tirent les prix vers le haut entrent en compte mais sur le fond, il faut que les consommateurs acceptent de payer le bois à son juste coût de mobilisation », insiste Philippe Gamet. Le second levier est celui de la demande. Si aujourd'hui ce qui se vend le mieux dans la région est le bois de trituration et non le bois construction, ce n'est pas à cause des décisions de l'aval, mais des besoins finaux en bois à valeur ajoutée, c'est-à-dire en construction et notamment en charpente. Philippe Gamet nous livre une clef : « Il faut promouvoir le bois auprès des utilisateurs finaux : le grand public, les architectes, etc. L'espoir pour ce débouché repose sur la très forte croissance démographique en Languedoc-Roussillon et sur des besoins de construction qui s'ensuivent ! »

### ► C'est possible !

Pour promouvoir la construction bois et démontrer la faisabilité de ce type d'actions, « nous avons participé à un projet d'accueil pour l'arboretum de Lunel (34). Le représentant de la mairie et l'architecte Audrey Sierry se sont retrouvés sur la parcelle que nous avions identifiée pour choisir les bois sur pied », explique Ludovic Perraud.

*Le pavillon est aujourd'hui achevé, c'est un beau bâtiment de caractère et original, en structure bois et habillage en demi-troncs de robinier. C'est aujourd'hui un symbole qui gagnerait à être reproduit.*

Emmanuelle Degoy

09

Entrée de l'arboretum de Lunel.  
© Photographie : FPLG.



09

1. Mende dispose de deux scieries, d'une usine de cogénération, d'une unité de granulation et d'une usine de bois moulés.  
2. Les bois Sud de France, produits par des entreprises de la filière situées en région Languedoc-Roussillon, couvrent une large gamme de produits : charpente traditionnelle, lames de terrasse ou de parquet, ossature, bardage.



# Boom du bois énergie

## UNE OPPORTUNITÉ POUR LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE

**Le bois énergie permet de mobiliser des taillis de feuillus non exploitables pour la trituration, de valoriser les produits connexes de la transformation et d'offrir un nouveau débouché aux bois de la région. Associé aux autres usages du bois, il permet de dynamiser la sylviculture dans la région. En 2013, ce sont ainsi 218 000 m<sup>3</sup> qui ont été récoltés, soit 22 % de la récolte régionale, et c'est le seul secteur de la récolte sur lequel on constate une progression de la certification. « Le bois récolté à destination de l'énergie serait-il finalement plus vertueux pour la gestion durable des forêts ? » interroge Sylvie Coisne<sup>1</sup>.**

### ► Une dynamique généralisée

La filière s'est développée naturellement et des projets performants ont été lancés : « Dans chaque département, des missions départementales d'animation bois énergie ont pour mission d'accompagner les projets de chaufferies automatiques au bois auprès de divers maîtres d'ouvrage potentiels et de favoriser la structuration de filières locales d'approvisionnement en combustibles bois », explique Nathalie Trouselet, ingénieur de l'ADEME en charge de la thématique bois énergie en Languedoc-Roussillon.

Néanmoins, pour atteindre les objectifs nationaux ambitieux, repris au niveau régional dans le SRCAE<sup>2</sup>, il est nécessaire d'accompagner au mieux tous les projets. Ainsi, le contrat stratégique de la filière bois, signé le 16 décembre 2014, autorise l'élargissement du Fonds chaleur de l'ADEME à la mobilisation des bois, au travers de l'Appel à manifestations d'intérêt (AMI) « Dynamic Bois<sup>3</sup> ». Pour garantir les approvisionnements énergétiques sur le long terme, l'ADEME lance également chaque

année depuis 2009 un appel à projets BCIAT<sup>4</sup> afin de susciter le développement de projets de production de chaleur à partir de biomasse dans l'industrie, l'agriculture, et le tertiaire. C'est grâce à ce soutien qu'a été inaugurée le 30 avril dernier la chaufferie à bois de l'usine Arjowiggins<sup>5</sup> à Amélie-les-Bains (66). Concernant les projets de taille plus modeste, un accompagnement au plus près des besoins des maîtres d'ouvrage est nécessaire, notamment le développement d'une ingénierie financière adaptée ou la recherche d'un portage délégué des opérations. « Université de Montpellier, hôpital de Carcassonne, réseau de chaleur urbain de Saint-Chély-d'Apcher, installations en auto-approvisionnement chez des agriculteurs..., la dynamique s'applique à tous les projets, petits ou grands. Nous avons la ressource, notre responsabilité est d'aider les acteurs locaux à la mobiliser au mieux et dans le respect de la hiérarchie des usages », rassure Nathalie Trouselet.

### ► Le bois récolté à destination de l'énergie serait-il finalement plus vertueux pour la gestion durable des forêts ? ◀

10  
Hangar de stockage bois énergie d'Osséja (66).  
11  
Silo de la chaufferie de la Motte Rouge alimentant l'université et l'hôpital de Montpellier.  
12  
Chaufferie bois énergie de l'usine Arjowiggins (66).  
© Photographies (10, 11, 12) : Bruno Pantel/ADEME.

10



### ► Des partenariats public-privé

L'action des pouvoirs publics reste souvent nécessaire pour faire le lien entre le monde de la forêt et celui de l'énergie. Dans le département des Pyrénées-Orientales, exploiter du bois pour la valorisation plaquettes est déficitaire en raison des conditions de travaux propres à la forêt méditerranéenne. La tension sur le marché du bois bûche et décheté depuis l'arrivée d'usines dans la région a entraîné une nette remontée des cours et les coupes commencent à être rentables. Pour répondre à ses besoins et avec la volonté de s'approvisionner en bois local, la Communauté de communes du Haut-Vallespir a fait appel en 2011 au Syndicat des Forestiers Privés pour constituer un catalogue des parcelles à destination bois énergie, outil développé en partenariat avec l'association Bois Énergie 66. Trois plates-formes de stockage viennent à l'heure actuelle alimenter le système de chauffage de plusieurs villages. Pour assurer la rentabilité et la cohérence de ce projet, cet important travail nécessite d'appliquer des filtres pour identifier des propriétaires forestiers pouvant participer à ce projet : seules sont retenues les parcelles facilement exploitables, gérées par un PSG, situées à proximité immédiate des plates-formes et dont les propriétaires souhaitent bénéficier de la démarche. Une fois ces critères réunis, les techniciens du syndicat peuvent estimer le volume de bois mobilisable et le coût de la plaquette rendue plates-formes. « Cet aspect financier est très important car cette participation ne doit rien coûter au propriétaire. Nous espérons parvenir à des opérations bénéficiaires », précise Julien Morri, technicien forestier du Syndicat des Forestiers Privés des Pyrénées-Orientales. Si ce projet reste unique en son genre, la méthodologie adoptée est facilement réapplicable et une réflexion est en cours dans l'Aude.

### ► La responsabilité des forestiers

L'arrivée de grosses unités – E.On, Bio-énergie Lozère, COGRA SA, Fibre Excellence – a provoqué de grandes inquiétudes. Mais « c'est aux acteurs de la filière de proportionner cette demande en fonction des capacités du territoire pour préserver la qualité forestière et respecter les principes de gestion durable », rassure Ludovic Perraud, directeur de la coopérative La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise. Le développement du bois énergie doit se faire au bénéfice et non au détriment du territoire, comme le souligne Julien Morri : « Le bois énergie est un débouché idéal pour inciter à la régénération, mais n'est pas une finalité. L'objectif de tout sylviculteur est de produire du bois de qualité et nous ne devons pas tomber dans le travers de puiser dans des massifs à plus forte valeur ajoutée. »

### ► Les chiffres clés du bois énergie en Languedoc-Roussillon

- 300 chaufferies collectives et industrielles installées (hors particuliers)
- 110 MW de puissance bois
- 155 000 tonnes de bois consommées chaque année par les chaufferies collectives et industrielles
- 100 000 tonnes de CO<sub>2</sub> économisées chaque année.

1. Source ADEME-Agreste.  
2. Schéma régional climat air énergie.  
3. Trois pré-projets, recouvrant une très grande partie de l'arrière-pays, ont été déposés fin avril en réponse à l'AMI Dynamic-bois lancé par l'ADEME. Situés sur des territoires BOIS+, ils ont vocation à faire émerger des actions collaboratives au sein des territoires.  
4. Biomasse chaleur industrie, agriculture et tertiaire.  
5. Deux chaudières biomasse d'une puissance totale de 17 MW couvrent de l'ordre de 95 % des besoins énergétiques du site. L'installation consomme chaque année 27 000 tonnes de bois énergie, composé de plaquettes forestières et de palettes broyées.

12





## E.ON, ACTEUR DE LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE

Alors qu'E.On achève la conversion de sa centrale thermique de Gardanne, la plus grosse unité française de production électrique via la biomasse, les premiers contrats d'approvisionnement ont été signés en Languedoc-Roussillon.

### ► Un contrat d'achat de bois, nouvelle possibilité de gestion

La communication est indispensable pour structurer la filière. C'est elle qui a permis de faire d'E.On un acteur à part entière grâce à l'élaboration par l'Union régionale d'un contrat de vente bois énergie à l'usage des exploitants et des propriétaires forestiers. « E.On est capable de structurer le marché, d'amener une concurrence saine aux papetiers, sans prendre leur place. Ils ont une vision vraie de la gestion forestière et souhaitent réellement aller chercher le bois là où les autres ne vont pas », soutient Sylvie

Coisne. Ce contrat d'achat de bois doit garantir une exploitation de qualité et une contractualisation sur des bases financières plus transparentes. « Ce contrat bien renseigné permettra également à E.On d'assurer la traçabilité de son approvisionnement », assure-t-elle. Il comprend des informations sur la forêt et son environnement, sur les objectifs poursuivis par le propriétaire et sur les modes d'exploitation et de débardage. E.on s'est engagé à ce que, progressivement, leurs sous-traitants ne signent pas d'autres modèles de contrat.

13

Luc Poyer,  
président de E.On.  
© Photographie :  
photosMadeleine.

14

Vue d'ensemble de la Centrale  
Provence d'E.On à Gardanne.  
© Photographie : Faust Favart.

## LUC POYER, PRÉSIDENT D'E.ON FRANCE, CLARIFIE SES PROJETS POUR LA FILIÈRE

### ► Quelle évolution de vos besoins d'approvisionnement ?

L'unité de production Provence Biomasse consommera chaque année environ 850 000 t de bois, dont 60 000 en provenance de Languedoc-Roussillon. D'ici 2026, nous visons un approvisionnement à 100 % issu du sud-est de la France. Le plan d'approvisionnement se composerait de 50 % de bois forestier, 40 % de bois d'élitage et 10 % de bois de recyclage, générant plus de 60 millions d'€ an de retombées économiques locales.

### ► Quelles sont vos relations avec les propriétaires privés ?

Nous sommes conscients que le rythme de développement de ce secteur est lié au respect de cycles biologiques s'inscrivant sur long terme. Le travail que nous avons mené ces cinq dernières années en partenariat avec les acteurs forestiers du Sud-Est a permis de prendre la pleine mesure des enjeux et des besoins de cette filière. Je tiens à souligner la qualité de la relation que nous avons avec les représentants des propriétaires forestiers privés de la région, qui a permis d'élaborer un programme de travail ambitieux.

### ► Que pensez-vous pouvoir apporter à la filière forêt-bois régionale ?

Nous sommes conscients du rôle structurant que nous pouvons jouer dans le développement forestier régional et des responsabilités qui y sont attachées. En privilégiant le recours aux ressources sous-valorisées, nous permettons aux propriétaires forestiers de trouver de nouveaux débouchés nécessaires à une gestion durable de leur patrimoine. En outre, nous nous sommes engagés à promouvoir l'innovation dans la filière forêt-bois. D'ores et déjà, une dizaine d'actions ont été financées en particulier dans les Cévennes : de l'aide au regroupement foncier à l'utilisation de matériel forestier adapté aux fortes pentes en passant par la promotion de la certification forestière et le respect des enjeux environnementaux.

14



13

## L'impact du changement climatique sur le secteur

### QUELLE STRATÉGIE SYLVICOLE ?

L'impact du réchauffement climatique sur les peuplements forestiers se fait surtout sentir en Languedoc-Roussillon depuis l'intense sécheresse de 2003. Point sur les réponses actuellement apportées aux forestiers.

#### ► État sanitaire de la ressource

Une augmentation du stress hydrique est visible, notamment dans les zones déjà concernées par le problème de la ressource en eau (plaine, garrigues, avant-monts). Certaines essences sont particulièrement sensibles au réchauffement : « On observe des dépérissements dans les sapinières de l'Aude (pays de Sault) et les plantations de douglas ainsi que dans les hêtraies. Mais l'essence la plus impactée est incontestablement le châtaignier, avec des taux de mortalité supérieurs à 50 % sur des taillis en bonne station », explique Francis Mathieu, président du Syndicat des Forestiers Privés du Gard. Un des premiers impacts observés par les chercheurs de l'INRA est la migration vers le nord de certaines essences typiques des régions méditerranéennes : chêne vert, chêne pubescent... Cette évolution peut tourner à la catastrophe sur le plan écologique pour les parties les plus méridionales du Languedoc-Roussillon car la broussaille succédant à la forêt accroîtra les risques d'incendie puis l'érosion. Toutefois, ces conséquences peuvent être limitées si les gestionnaires et sylviculteurs prennent dès aujourd'hui des mesures d'adaptation.

#### ► Les adaptations sylvicoles

Francis Mathieu nous livre quelques règles de bon sens : « Observer l'état sanitaire de son peuplement et ne pas engager des interventions si celui-ci n'a pas d'avenir ; limiter la concurrence entre les arbres en éclaircissant vigoureusement ; diversifier les peuplements ; substituer aux essences dépérissantes des essences d'avenir... » Précisons que les principaux utilisateurs de la ressource, Fibre Excellence et E.On, se lancent dans l'investissement pour aider les propriétaires à reboiser. « Reste à trouver la banque qui assurera, gratuitement, le portage du projet : le Crédit Agricole est sollicité » précise Jeannine Bourrely.

15

Pin noir de Salzmann  
à Saint-Guilhem.  
© Photographie :  
Michel Bartoli  
© Photothèque CNPF.

16

Pin d'Alep.  
© Photographie : Louis Amandier  
- CRPF PACA © CNPF.



#### ► Incendie : les stratégies de prévention

La fréquence et l'intensité des périodes de sécheresse vont augmenter la vulnérabilité de la forêt à l'aléa incendie. « Des techniques sylvicoles doivent être mises en œuvre par les propriétaires forestiers pour se donner un maximum de chance de conserver l'intégrité de leur patrimoine : pare-feu arboré, petits feux contrôlés d'hiver en sous-bois, élitage des lisières, gestion en damier des peuplements, choix dans les essences de reboisement... » conseille Francis Mathieu. Sur cette question des essences, le Groupement de développement forestier gardois, agacé de voir des hectares partir en fumée chaque été, a entrepris en 1990 la création d'un Sylvetum au Clos-Gaillard dans les garrigues nîmoises. Ses bénévoles éclairés ont sélectionné des essences présentant des caractères conférant une plus grande tolérance au feu. « Le calocèdre, le cyprès toujours vert, le cyprès de l'Arizona, le pin de Salzmann, le sapin de Céphalonie, le cormier, le frêne à fleurs, le charme-houblon donnent les meilleurs résultats. Le cèdre en particulier est très prometteur ! » rapporte le président du Syndicat des Forestiers Privés du Gard.

15

Emmanuelle Degoy

16







# Les trésors de la forêt méditerranéenne

## VERS DES DÉBOUCHÉS À FORTE VALEUR AJOUTÉE

La forêt méditerranéenne est d'une très grande richesse, mais son exploitation est difficile. Alors, repositionnons-nous et imaginons de nouveaux débouchés qui nous permettent de la faire vivre ! « Transformons les contraintes en atouts », défie Jeannine Bourrely, présidente du CRPF.

### ► Zoom sur la chimie verte : valoriser pour mobiliser

L'industrie chimique revient peu à peu à sa matière première initiale : le bois ! La bioraffinerie valorise aujourd'hui tous les constituants du bois et reproduit tous les produits issus de la pétrochimie. Cette chimie fine permet la diversification des sous-produits de la sylviculture, notamment à partir des feuillus. « La forêt a un grand rôle à jouer dans le développement de cette chimie plus respectueuse de l'environnement », relance Yves Pietrasanta, vice-président du conseil régional, et de citer l'exemple du Bisphénol A<sup>1</sup> : « L'interdiction de cette molécule en France depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 oblige les industriels à trouver une alternative. À la suite de recherches scientifiques lancées par la chaire ChemSuD<sup>2</sup> et réalisées en particulier par le laboratoire IAM de l'Institut Carnot, l'un des partenaires du pôle Chimie Balard<sup>3</sup>, il a été montré que la vanilline, synthétisée à partir de la lignine, se trouve être l'élément de base pour la synthèse des substituts du Bisphénol A. »

De nombreuses entreprises de la région travaillent sur ces nouveaux débouchés qui doivent permettre de « répondre à un vrai enjeu de santé publique, développer de nombreux emplois et donner une réelle plus-value aux bois régionaux afin de rendre leur exploitation davantage rentable et donc d'aller les chercher dans des secteurs plus difficiles d'accès », résume Damien Alary, président du conseil régional. Pensons à l'usine Arjowiggins Healthcare dans les Pyrénées-Orientales, leader mondial de l'emballage de dispositifs médicaux stériles<sup>4</sup>. Savent-ils que certaines essences régionales possèdent des propriétés antiseptiques naturelles ? En médecine toujours, la communauté de



18

communes du Vigan met actuellement en place un pôle forêt-bois qui travaillera notamment sur les arbres médicinaux : cèdre, Douglas, bouleau...

### ► Surfaces protégées et biodiversité

Au-delà de l'aspect productif, il ne faut pas oublier l'ensemble des services rendus par les forêts au niveau récréatif ou environnemental. Cette dernière dimension est d'autant plus légitime que « la Région Languedoc-Roussillon constitue un véritable "hotspot" de biodiversité à l'échelle mondiale », souligne Damien Alary, autant animale que végétale. On y observe entre autres la nidification du circaète Jean-le-Blanc, de l'épervier d'Europe et autre aigle royal... Le territoire régional est ainsi composé à 60 % d'espaces naturels. De nombreux sites forestiers ont été retenus dans les inventaires scientifiques, comme les Espaces naturels sensibles, les Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique, les Zones importantes pour la conservation des oiseaux, ou encore dans les Zones Natura 2000 qui couvrent 36 % de la surface boisée de la région. « Forts de l'ensemble des compétences existantes en matière d'ingénierie, de recherche et d'enseignement sur cette thématique, nous œuvrons pour accueillir à Montpellier l'Agence française pour la biodiversité », conclut Damien Alary. Dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité, un appel à projet national, « Prise en compte de la biodiversité dans les stratégies locales de développement forestier », a été lancé en 2012.

Emmanuelle Degoy

17 Forêt des Pyrénées-Orientales. @ Photographie : Bruno Pantel/ADEME.

18 Yves Pietrasanta. @ Photographie : Région Languedoc-Roussillon



19

## « LA GESTION D'UNE FORÊT PERMET DE PRÉSERVER LA FONCTION ÉCOLOGIQUE. »

Le regard de Didier Kruger, directeur de la DREAL

### ► Pour vous, qu'est-ce qu'une forêt gérée durablement ?

C'est une forêt qui assure ses rôles écologique, économique et d'accueil du public de façon équilibrée. Cela passe par l'élaboration d'un document de gestion prospectif. Il faut promouvoir des pratiques sylvicoles qui permettent aux propriétaires de tirer un revenu tout en étant compatibles avec les enjeux locaux de conservation de la biodiversité et des attentes sociales. L'épopée du reboisement sur le massif de l'Aigoual, par G. Fabre et C. Flahaut, nous permet de disposer d'un très beau massif forestier, productif, abritant une grande biodiversité et prisé par les touristes.

### ► Ne pas gérer une forêt, est-ce l'empêcher de jouer pleinement son rôle écologique ?

La gestion d'une forêt permet de préserver la fonction écologique. Sans mesures de protection des forêts (interdiction de défricher, zonages dans les documents d'urbanisme), sans surveillance contre des facteurs de risque (incendies, attaques phytosanitaires), le rôle écologique des forêts serait très sérieusement inhibé. Nos forêts sont trop anciennes, il est temps de les régénérer pour qu'elles jouent bien leur rôle.

### ► Quel est ce rôle écologique joué par la forêt ?

Les forêts sont des écosystèmes complets, leurs fonctions écologiques sont infinies et complexes, ainsi que les bénéfices pour l'homme : habitats d'espèces animales et végétales, stabilité des sols notamment en montagne, régulation des régimes des épisodes pluvieux notamment en région méditerranéenne, couvert forestier propice à la qualité des eaux, stockage du carbone, source d'énergie...

### Propos recueillis par Jeannine Bourrely



22

19 Forêt des Pyrénées-Orientales. @ Photographie : Bruno Pantel/ADEME.

1. Molécule toxique, reconnue en tant que perturbateur endocrinien et soumise à une réglementation très stricte. Cette substance est présente dans de nombreuses applications et produits tels que les tickets de caisse, les revêtements de sol ou de biens de consommation, etc.
2. La Chaire européenne de chimie nouvelle pour un développement durable à Montpellier a été créée par le CNRS, l'ENSCM et la Région Languedoc-Roussillon.
3. Centre de formation et de recherche créé en partenariat par les universités Montpellier 1 et 2, l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier, le CNRS et le CEA.
4. Cf. article sur le bois énergie.



20



21

20 et 21 Forêt des Pyrénées-Orientales. @ Photographies : Bruno Pantel/ADEME.

22 Didier Kruger. @ Photographie : Région Languedoc-Roussillon.





# ASLGF, un outil efficace pour mieux gérer

23

23 Forêt de Roquedur. Photographie : David Maugendre.  
 24 Bogues de châtaigniers. Photographie : David Maugendre.  
 25 Peuplement de douglas dans les Cévennes. Photographie : David Maugendre.

## LES INITIATIVES LOCALES QUI VONT FAIRE PARLER D'ELLES

**Vous l'entendez régulièrement : le morcellement foncier est un frein pour l'entretien, la gestion et la valorisation des parcelles boisées privées. À ne pas confondre avec le regroupement temporaire ou le Groupement forestier, l'Association syndicale libre de gestion forestière offre une réponse efficace.**

### ► Point sur les ASLGF, valoriser les petites parcelles

Sur la base du volontariat, les propriétaires adhèrent à l'Association en apportant des petites parcelles boisées ou à boiser. Contrairement aux groupements forestiers où l'on ne détient plus des parcelles mais des parts d'une société civile, les adhérents d'une ASLGF restent maîtres de leurs biens et de la gestion. Les objectifs recherchés sont nombreux : gérer les parcelles, améliorer l'accès, maintenir des qualités de paysages, etc. Pour cela, la méthode développée au sein des ASLGF s'appuie sur la mutualisation des coupes, des travaux et de la commercialisation. Les propriétaires ont ainsi plus de poids à tous les stades de la mobilisation de leurs bois. Seuil important : lors de la réalisation des travaux, ce groupement peut permettre d'atteindre les 4 ha minimum pour prétendre aux aides publiques.

**► Contrairement aux groupements forestiers où l'on ne détient plus des parcelles mais des parts d'une société civile, les adhérents d'une ASLGF restent maîtres de leurs biens et de la gestion ◀**

### ► L'ASLGF de la Terre de Peyre : le projet carbone

L'ASLGF de la Terre de Peyre, en Lozère, implique 50 propriétaires forestiers pour mutualiser plus de 500 ha dans le cadre d'un PSG concerté. Loïc Molines, responsable CRPF de Lozère, nous présente le fruit d'à peine trois ans d'histoire. Le Groupement d'Intérêt public Massif central a souhaité valoriser les aménités forestières, au nombre desquelles figure la fixation du carbone, atout majeur sur lequel le forestier peut avoir une influence par ses choix de gestion. À l'objectif de mobiliser 5 000 m<sup>3</sup> par an s'ajoute la dimension carbone qui implique de chiffrer le gain carbone des choix de gestion (boiser une lande, remplacer les essences à faible captation carbone, favoriser le bois d'œuvre et les éclaircies etc.). Le Groupement a soutenu le CNPF - IDF pour réfléchir sur les itinéraires techniques et un bureau d'études en vue de constituer un portefeuille d'entreprises partenaires. Cette démarche est vertueuse pour le propriétaire qui tire un meilleur profit de ses parcelles, pour l'environnement, mais également pour les entreprises... Certaines font désormais le choix d'accompagner les propriétaires dans ces démarches de gestion optimisée. Elles peuvent réutiliser cet investissement en communication, mais également sous forme de crédits carbone homologués. Ce soutien est conditionné par le strict respect du plan simple de gestion concerté et favorise une sylviculture dynamique.

24



### TÉMOIGNAGE

#### ► L'ASLGF du massif de Saint Cau : un groupement indispensable à la mobilisation

Jean-François Dromel, président du Groupement de développement forestier du Gard et chargé de la filière bois à la communauté de communes du Pays Viganais.

Nous avons lancé un plan de développement de massif en 2009. Le bilan était sans appel : en dehors des hautes terres reboisées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, gérées par l'ONF, le massif était quasiment en friche forestière. J'ai alors proposé à la communauté de communes de mener une opération test sur une zone de regroupement au travers d'une ASLGF. Les propriétaires ont été réactifs et cette dernière a été créée le 10 janvier dernier, permettant déjà de mobiliser 84 ha de châtaignier. L'appel à projet d'E.On en 2013 a facilité ce passage à l'action et, aujourd'hui, notre projet est de faire du bois énergie une étape pour redonner à ce massif une vocation forestière.

Le PSG concerté que nous construisons devra allier objectifs économiques et adaptation au changement climatique dans une logique de gestion durable. Il s'agit d'accompagner le passage d'un massif mono-espèce à une forêt diversifiée par la coupe des vieux châtaigniers, la régénération de certaines châtaigneraies, l'enrichissement en essences telles que le chêne, le merisier, tout en facilitant un meilleur accès au massif par une nouvelle desserte. Les conséquences devraient être, entre autres, une meilleure captation du carbone et une amélioration notable de la biodiversité. L'ASLGF s'inscrit dans une stratégie globale de structuration de la filière sur l'ensemble du territoire viganais par le renforcement des entreprises existantes, l'installation de nouvelles essences au sein d'une pépinière en développant les relations contractuelles entre tous les maillons.

25



### TÉMOIGNAGE

#### ► ASLGF du Haut-Languedoc : aménager les dessertes forestières

Alain Baret, président du Syndicat des Forestiers Privés de l'Hérault, élu CRPF Languedoc-Roussillon.

Améliorer la desserte des massifs forestiers dans le cadre de schémas de desserte concertés est une des conditions pour mobiliser le bois des massifs forestiers tout en prenant en compte la multifonctionnalité de la forêt. C'est une condition *sine qua non* à la valorisation.

Aussi, lorsque jeune propriétaire j'ai investi pour ouvrir mes parcelles moi-même, cela a donné des idées à mes voisins, ayant eux-mêmes des difficultés d'accès. En 2013, l'idée de créer une ASLGF pour valoriser ces parcelles vient alors naturellement. Réunissant 12 propriétaires et leur 400 ha, l'ASLGF a conduit un premier projet en 2014 pour une enveloppe de 55 000 € : ouverture de piste sur 600 mètres, amélioration avec mise au gabarit sur 900 mètres, création de piste de débardage sur 1 180 mètres ; réalisation d'un radier et de plusieurs passages bétonnés. Cette opération regroupée a permis à trois propriétaires de bénéficier d'un taux de subvention de 80 % sur le coût HT des travaux.

L'ASLGF a également permis la structuration de débouchés vers les chaufferies industrielles de la région, à l'origine d'une meilleure valorisation des bois de trituration. Elle doit aussi être un exemple pour la forêt privée du département et dynamiser la filière bois. De nouveaux projets sont programmés en 2015 et l'association reçoit aujourd'hui le soutien des communes forestières et du président du Parc naturel du Haut-Languedoc.

Propos recueillis par Emmanuelle Degoy





## Un conseil régional décidé à AGIR

26

### LA POLITIQUE FORESTIÈRE DE L'ÉTAT EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Face à la place occupée par la forêt en Languedoc-Roussillon et aux potentialités de développement régional importantes, la réponse politique aux sollicitations des forestiers se doit d'être à la hauteur.

#### Les aides apportées par la Région à la forêt

##### ► Damien Alary, président de Région

Depuis 2009, ce sont plus de 380 dossiers (reboisement, desserte, animation territoriale, aides aux entreprises...) qui ont été accompagnés par la Région, mobilisant environ 8,2 M € de crédits Région.

Aujourd'hui, avec la nouvelle compétence d'autorité de gestion des fonds européens 2014-2020, la Région réaffirme son attachement à cette filière d'avenir. Elle a ainsi œuvré avec l'ensemble des partenaires de la filière pour mettre en place un programme FEADER et FEDER ambitieux pour la forêt. Le Programme de développement rural (PDR) présente avec une enveloppe financière de plus de 16 M€ de FEADER une réelle ambition pour accélérer le développement de la filière.

De plus, la Région, qui a pour ambition, dans son Schéma régional climat air énergie (SRCAE), de porter la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale en 2020 à 29 %, a une politique volontariste en matière de bois énergie. Elle a déjà accompagné plus de 300 chaufferies automatiques à bois sur le territoire régional et a pour objectif, afin de poursuivre le développement de cette filière, de progresser sur plusieurs axes :

- pérennisation des filières d'approvisionnement ;
- qualité du combustible et du service...

26, 27 et 28

Tournée du préfet dans le Groupement forestier de Roquedur.  
© Photographie : David Maugendre.

Enfin, la Région travaille à la mise en œuvre d'un nouveau contrat de filière AGIR pour la forêt et la filière bois. L'ambition de ce nouveau contrat de filière est de travailler sur l'ensemble des composantes de la filière, du bois énergie au bois industrie en passant par le bois construction et le bois innovation. La Région va donc continuer à apporter, par le biais d'AGIR, un accompagnement à la structuration de la filière mais également un accompagnement au développement économique des entreprises de la filière.

Ce nouveau contrat souhaite par ailleurs davantage s'appuyer sur les dynamiques territoriales que sont les Chartes forestières de territoires (CFT). Avec 10 % des CFT nationales en Languedoc-Roussillon, cet outil de développement local via l'utilisation de la forêt et de la filière bois doit permettre de tester et de mettre en œuvre les orientations régionales.

27

Propos recueillis par Jeannine Bourrely



### Le contrat de filière « AGIR pour la forêt et la filière bois »

#### ► Agir : comme action

Signé en juin 2007 pour une durée de trois ans qui a été prolongée, le contrat de filière « AGIR pour la forêt et la filière bois » engage la Région, le préfet de Région et l'interprofession ARFOBOIS (comprenant l'ensemble des acteurs de la filière, notamment pour l'amont le CRPF, l'ONF, l'Union régionale des propriétaires privés et les COFOR). L'objectif est d'accompagner concrètement l'évolution de la filière, de la positionner sur des marchés porteurs de développement et de valoriser les bois régionaux à travers des circuits courts.

#### ► Action, réaction

Six ans après son lancement, l'heure d'un premier bilan est venue. Ce premier contrat a permis de rassembler un grand nombre d'acteurs autour d'un même projet, d'améliorer significativement la structuration et le dialogue entre ces acteurs et d'accompagner le développement économique de la filière. Les moyens mis en œuvre, de 2007 à 2013, ont notamment permis le soutien de plus de 50 entreprises majoritairement sur des projets de 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> transformation, des travaux sylvicoles et du reboisement sur plus de 450 ha, la création et la mise au gabarit de 57 km/an de desserte forestière (soit pour chaque année : + 160 000 m<sup>3</sup> de bois sous 10 ans). La politique forestière de la Région s'est ainsi considérablement renforcée. À titre d'exemple, les subventions allouées aux entreprises étaient d'environ 315 k€/an entre 2005 et 2009 et de plus 770 k€/an entre 2010 et 2014.

#### ► Pour continuer d'AGIR

Une dynamique favorable a ainsi pu être mise en place, justifiant que dès maintenant soient lancées les réflexions sur son prolongement dans « AGIR 2 ». Une concertation entre les acteurs est en cours et s'oriente sur des axes cohérents définis dans le Contrat stratégique bois signé en décembre 2014 au niveau national, dans les travaux qui seront issus du Programme national de la forêt et du bois et dans le plan Bois Industrie. Il est prévu, au sein de 4 axes, de cibler des objectifs concrets qui seront déclinés en actions : • renouveler la forêt et mobiliser plus • produire plus sur le territoire pour alimenter l'économie et valoriser mieux • former et développer les emplois de la filière • communiquer. Les acteurs réflé-

► **L'objectif est d'accompagner concrètement l'évolution de la filière, de la positionner sur des marchés porteurs de développement et de valoriser les bois régionaux à travers des boucles courtes** ◀

chissent également à la gouvernance de ce contrat, en particulier en prévoyant d'y associer les utilisateurs finaux de la ressource. Le rôle de l'interprofession ARFOBOIS sera renforcé, comme coordinateur délégué de la Région, sous le pilotage d'un comité qui rassemblera les financeurs et les principaux représentants de la filière forêt-bois. Il est prévu de ne pas attendre la fusion des Régions pour s'engager dans l'action, et le contrat AGIR 2 sera force de propositions pour la politique de la filière forêt-bois de la future grande région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Outre les actions et moyens mis à disposition des acteurs, « il faut retenir que ce contrat de filière doit être rassembleur et est un lieu opérationnel d'échanges et de décisions pour relever les défis économiques que les acteurs se sont donnés », résume Sylvie Coisne, présidente de l'Union régionale de la Forêt Privée.

Emmanuelle Degoy

28

